

Résumé Exécutif de la revue à mi-parcours du PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU SERVICE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

SEN 12 030 11
Sénégal

16 novembre 2017

Geert Vanderstichele
Dr. Papa Dia



Résumé opérationnel

La mission de revue à mi-parcours a été réalisée au mois de septembre 2017 par une équipe d'évaluation de NV SOPEX SA. L'objectif de la revue à mi-parcours était d'apprécier la performance du projet suivant les 5 critères génériques OCDE (pertinence, efficience, efficacité, durabilité et impact) et de répondre à des questions spécifiques (sur la performance de l'assistance technique perlée ; sur les effets des choix faits suite à la réduction budgétaire, sur la plus-value de l'approche GIRE, sur la qualité du système de S/E). La revue a lieu à 33 mois de mise en œuvre et donc pratiquement à la moitié de la durée de mise en œuvre du PASEPAR.

Le PASEPAR est dans une continuité de plus de 30 ans d'interventions de la coopération belge au Sénégal dans l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural, surtout dans le bassin arachidier. Le PASEPAR s'inscrit dans le cadre programmatique du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal, qui est opérationnel depuis plusieurs années (le PEPAM). La coordination du projet est logée dans les locaux de la CC-PEPAM. Cette articulation facilite en même temps l'intégration et l'alignement du PASEPAR par rapport aux politiques et stratégies nationales et des réformes en cours. Le projet s'adapte au fur et à mesure à ces différentes réformes.

La zone d'intervention habituelle de la Coopération belge, le « bassin arachidier » a été élargie, pour le projet PASEPAR, aux régions de Thiès et Louga (département de Linguère), suite à la Coopération Déléguée par Lux Développement (2 M Euros). Cet élargissement n'a pas posé de problème. La plus-value de cette délégation n'est pas très visible pour la mission.

Le budget initial du PASEPAR de 11,85 M Euros a été réduit en mai 2016 à 3 M Euros, suite aux restrictions budgétaires, prises par le Gouvernement belge. Le projet s'est ainsi vu obligé d'annuler et de réduire les quantités prévisionnelles au niveau des activités des 3 résultats et des moyens généraux. Cette coupe budgétaire n'a en soi pas trop affecté la logique même du projet.

En matière d'objectifs, le PASEPAR vise à améliorer l'accès à l'eau potable à travers la construction de 5 AEP, à la qualité de l'eau (au travers de systèmes de chloration et par le transfert d'eau à moyenne distance) et, à la durabilité des services. Les activités prévues dans le DTF, relatives au renforcement des ASUFOR ont été complètement abandonnées. Ce, suite à la réforme qui a responsabilisé l'OFOR pour les services de l'eau à travers la DSPE à des opérateurs privés. Pour l'instant l'aspect relatif à la durabilité des services passe en dehors de l'influence ou du contrôle par le projet.

Le taux global d'exécution budgétaire du projet est assez bien à mi-chemin¹ : 41% du budget en régie et 39% du budget en cogestion. La composante A (eau potable) connaît une avancée significative par rapport aux dépenses réelles de 57% (sans compter les engagements) ; mais la composante B (assainissement) n'a atteint que 20% (le faible taux est surtout lié aux activités des ONG/SRA de Thiès qui sont en retard) et la composante C (GIRE) que 23% (mais le faible taux sera bientôt amélioré par le lancement imminent des études, de la R/A,...).

Le projet est très avancé dans la mise en œuvre du résultat en AEP (composante A). Les constructions de 5 AEP dans le département de Linguère sont déjà très avancées. La fourniture et la pose de l'équipement électromécanique des 5 forages devraient également

¹ Données reçues par le RAF au 14/09/17

être bientôt réalisées. Douze (12) villages supplémentaires (12) ont pu être raccordés dans la même enveloppe budgétaire prévue. Au total 61 villages ou hameaux seront raccordés aux 5 AEP. Le mini-transfert de l'eau à Koumbal sera finalisé dans quelques mois. Pour l'installation des 11 systèmes de chloration le ciblage de plus grands AEP (multi-villages) permettra d'améliorer l'accès à l'eau de meilleure qualité pour plus de 120.000 personnes (au lieu des 30.000 personnes prévues dans le cadre logique révisé). Les infrastructures pour les installations de chloration sont en cours.

Les 8 équipements d'exhaure (groupe électrogène et pompe immergée) pour Kaolack (7) et Kaffrine (1) ne répondaient malheureusement pas tous aux normes techniques et aux besoins techniques de ces forages.

Les comités de pilotages provisoires pour les 5 AEP, en attendant l'installation des opérateurs privés de Linguère, sont mis en place par l'OFOR ; et les comités suivent des formations depuis septembre 2017.

Le démarrage de la composante B en assainissement par 3 ONG a été retardé en fin 2016 par la révision des contrats après la coupe budgétaire. Les ONG sont en train de mettre en place les modalités et les mécanismes de financement pour la réalisation des latrines, à faire la formation des maçons et à recenser les demandes par les ménages. Les stratégies propres à chaque ONG ont en commun la participation financière (et parfois en nature) et la proposition aux ménages ruraux de 3 types de latrines (SANPLAT, VIP et TCM) sur base de la demande et suivant la préférence des ménages. A Thiès la composante est réalisée en régie par la DA. Il s'agit de latrines TCM qui seront réalisés en différents lots par des entreprises privées.

L'AT perlée à la DA consiste à fournir une assistance à la DA sur des capacités techniques complémentaires non disponibles. Le résultat de l'appui de l'assistance technique au renforcement des capacités de la DA est pour l'instant insuffisant.

La composante GIRE aborde en premier lieu la connaissance de la ressource en eau et renforce les capacités de la Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE). La majorité des activités prévues (études, enquêtes, amélioration de l'interface de base de données, renforcement du réseau d'observation hydrologique,...) sont lancées ou seront bientôt lancées.

L'intégration de l'aspect genre, malgré l'intérêt manifeste de la CTB, entre autre par la mise à disposition de l'expertise en genre, n'avance pas comme prévu. La validation du plan d'action genre est retardée au niveau institutionnel.

Les recommandations s'adressent en premier lieu à l'équipe de projet et aux opérateurs de mise en œuvre. Il s'agit notamment de :

- Renforcer la communication entre le projet et l'OFOR et d'aider l'OFOR à définir le nouveau rôle des ASUFOR.
- Analyser les problèmes de pérennisation des équipements de chloration qui ont été réalisés dans les projets antérieurs et proposer une stratégie adéquate pour leur pérennisation.
- Renforcer la présence des ATN sur le terrain pour assurer le suivi rapproché des activités mises en œuvre par les AGEX dans le cadre du projet afin de s'assurer de leur opérationnalisation, de leur performance et de leur pérennisation.
- Veiller à ce que l'information et la communication sur les 3 types de latrines soient bien passées par les ONG afin que les bénéficiaires choisissent le type qui leur convient.
- Susciter l'échange des expériences des projets qui réalisent des latrines familiales

notamment avec les projets PEPAM-EU, PSEA, SEN 30, ACCES et avec GRET pour échanger sur les approches, pour assurer le lien avec les IMF et pour la pérennisation des acquis du PASEPAR après la fin du projet.

- Réorienter au plus vite le contrat et/ou les missions de l'AT perlée en appui à la DA suivant l'option choisie : l'internalisation de l'AT au sein de la DA ou expliciter clairement les besoins par rapport à l'appui sollicité par la DA et définir les produits à livrer par étape par l'AT perlée.
- Valider au plus vite le plan de renforcement de la DA et confirmer les fonds mobilisés